



L'Union européenne ne financera plus les projets d'une dizaine d'organisations non gouvernementales suisses. La sortie du Royaume-Uni oblige-t-elle l'UE à resserrer les boulons dans le domaine humanitaire?

# BRUXELLES COUPE LES VIVRES



Pour financer ses programmes de soutien aux réfugiés sur l'île de Lesbos, en Grèce, Caritas Suisse devra se passer de l'apport précieux de l'Union européenne. Caritas/Letteris Partalis



## « PIERRE-ANDRÉ SIEBER

**Humanitaire** » «La Direction générale du fonds d'aide humanitaire de l'Union européenne a le regret de vous informer qu'il ne sera plus possible pour les organisations établies dans des Etats situés hors de l'Union européenne d'être au bénéfice d'une aide.» Envoyée le 21 décembre, la lettre de la DG-ECHO – organe de la Commission européenne de financement des projets d'aide internationale – reste en travers de la gorge d'une dizaine d'organisations non gouvernementales (ONG) basées en Suisse.

Selon la chaîne SRF, Caritas Suisse, Solidar Suisse, la Fondation suisse de déminage (FSD), International Catholic Migration Commission (ICMC), Appel de Genève, la Fédération luthérienne mondiale (LWF), Medair, Médecins sans frontières (MSF), Terre des Hommes (TdH) et World Vision sont touchées. «Comme les autres ONG, nous avons reçu cette lettre par e-mail avant Noël, annonçant une mesure appliquée dès le 1<sup>er</sup> janvier, soit une semaine plus tard!» réagit Hugo Fasel, directeur de Caritas Suisse. «Un délai aussi court, c'est totalement extraordinaire!»

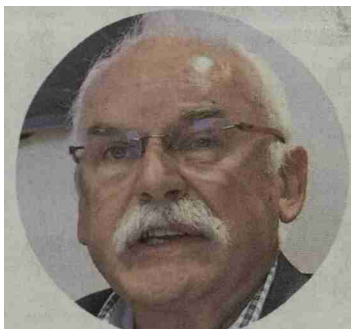
Le directeur s'étonne de cette annonce signée de la main de la directrice du fonds européen, Chiara Gariazzo. D'autant plus que son ONG avait déjà déposé des projets qui devaient démarrer au début du mois de janvier en Syrie, au Liban ou encore au Soudan du Sud et dont le travail d'élaboration a pris plusieurs semaines.

### Compétences appréciées

Le montant du fonds ECHO versé à Caritas Suisse approche la dizaine de millions de francs par an. Cet argent sert à financer l'aide aux migrants à Lesbos et Delos, en Grèce. «C'est une cou-

pure avec effet immédiat pour les nouveaux projets», déplore Hugo Fasel. «Ce processus a clairement été déclenché par le Brexit. Le secteur juridique de l'UE a examiné, un document après l'autre, les accords avec les pays tiers. Les juristes ont épluché tous les contrats existants et ont découvert que les articles de loi régissant les rapports avec la Suisse en matière de financement d'aide humanitaire ne tenaient pas la route.»

Paradoxe: les compétences de la Suisse en matière d'aide internationale sont appréciées par la direction générale (DG) du fonds ECHO. Hugo Fasel: «La DG aimerait bien continuer de collaborer avec nous, car elle sait que nous livrons des prestations de première qualité. Comme responsables de l'humanitaire, les personnes aux commandes de ce fonds nous apprécient mais le secteur juridique a dit clairement *niet*, car la base légale ne suffit plus.»



**«Un délai aussi court, c'est totalement extraordinaire!»**

Hugo Fasel

Pour Caritas Suisse, qui profite de ce fonds de l'UE depuis dix ans comme pour les autres ONG

touchées, le juridisme subit de l'UE interpelle. La sortie du Royaume-Uni oblige-t-elle l'UE à faire des économies dans l'humanitaire? «Non, je crois que c'est du juridisme pur auquel la Suisse aurait les moyens de réagir», répond le directeur de Caritas Suisse. «Il y a le levier de la réciprocité. La Direction du développement et de la coopération (DDC) finance chaque année à hauteur de plusieurs millions de francs des projets d'ONG européennes. C'est purement une question de négociation, et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) devrait prendre le dossier en main. Au moment où un message sur la coopération internationale est en préparation, il serait temps de réfléchir à cette question.»

### Juridisme sec

Le coup de sabre ne touche pas les projets en cours, mais sape la remise en route de nouveaux, comme pour Solidar Suisse. «Nous avons un programme de prévention des risques naturels au Pakistan qui s'est achevé à la fin 2018 et nous avons fait une demande à Bruxelles de renouvellement de notre statut de partenaire afin de pouvoir financer de nouveaux projets», réagit Lionel Frei, porte-parole de Solidar Suisse. «Pour réponse, nous avons reçu un mail au juridisme sec. C'est une véritable tuile. Notez que depuis la crise du Brexit, nous nous y attendions un peu, car nous avons vu les pays de l'UE serrer les rangs. Ne pas faire partie de l'UE ne passe apparemment plus à Bruxelles!»

La contribution du fonds ECHO à Solidar Suisse pour son projet au Pakistan s'élevait à 200 000 euros (228 000 fr.) par an. «Le fonds ECHO finance nos



projets depuis 2010», déclare Lionel Frei. «Par le passé, nous avons d'autres projets de même envergure au Salvador. Nous sommes entrés en contact avec d'autres ONG et avec la DDC. Pour l'heure, nous n'avons pas de solution de remplacement de ce montant qui, certes, est une petite part de notre budget (15 millions de francs), mais qui n'est pas négligeable non plus.»

Toutes les ONG touchées ne

peignent pas le diable sur la muraille. Parmi les plus optimistes, la Fondation suisse pour le déminage (FSD), qui était agréée par le fonds ECHO et pouvait proposer depuis 12 ans des projets de prévention en matière de déminage. Le financement qui était assuré par ECHO s'élevait à 800 000 fr. par an sur 12 millions de francs de budget annuel. «Il sera toujours possible pour les ONG suisses d'obtenir du finan-

cement de l'UE en dehors du fonds ECHO», tempère Hansjoerg Eberle, directeur de la FSD. «Comment? En faisant en quelque sorte de la sous-traitance pour une autre ONG établie dans un pays de l'UE.»

Quant au DFAE, il dit «identifier des réactions constructives» et être «en contact avec les ONG suisses concernées et l'Union européenne». »

## POTS CASSÉS DU BILATÉRALISME

**Les accords de partenariat conclus en 2014 avec les ONG suisses ne sont plus valables, argumente Bruxelles.**

**TANGUY VERHOOSSEL**

C'est un scoop de la Radio suisse alémanique SRF, dont la Commission européenne a confirmé l'exactitude: depuis le 1<sup>er</sup> janvier, dix organisations non gouvernementales suisses (ONG) ne peuvent plus prétendre à obtenir des financements de l'Union européenne, pour leurs nouvelles opérations humanitaires.

Ces ONG (lire ci-contre) ont donc reçu le 21 décembre 2018 une lettre de la direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne (DG Echo). Dans cette lettre, Bruxelles explique que la base légale (la Convention 124 du Conseil de l'Europe de 1986, «sur la reconnaissance de la personnalité juridique des ONG») lui ayant permis de conclure en 2014 des «accords-cadres de partenariat» avec les associations suisses et, partant, de leur octroyer des subventions (envi-

ron 50 millions d'euros en 2018), n'est en fin de compte pas valable. Seul compte désormais un règlement de l'UE de 1996 sur l'aide humanitaire qui, en gros, réserve aux ONG constituées sur la base du droit des Vingt-Huit le bénéfice des aides européennes.

Si la lettre du 21 décembre a été envoyée tardivement, a justifié hier la cheffe adjointe du service du porte-parole de la Commission, Mina Andreeva, c'est parce que «l'examen approfondi» de la situation a demandé beaucoup de temps aux juristes.

La décision de la Commission «concerne tous les Etats tiers (non membres de l'UE)», a-t-elle ajouté. C'est faux: la Norvège, qui est membre de l'Espace économique européen, n'est pas touchée par le diktat de Bruxelles, par exemple.

En attendant, Mina Andreeva a tenté de couper court aux rumeurs selon lesquelles la décision de Bruxelles serait liée à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre la Suisse et l'UE dans le domaine

institutionnel.

«Ce n'est pas punitif», a-t-elle insisté, en notant que Bruxelles «reste en contact avec les ONG suisses pour voir comment on peut continuer à coopérer». Dans sa lettre, la Commission écrit qu'elles pourront toujours demeurer des «partenaires de mise en œuvre» (Implementing Partners, dans le sabir bruxellois) de la DG Echo.

## 50 millions

En euros, la somme versée par l'UE en 2018 aux ONG suisses

Il se murmure toutefois – ce n'est pas une certitude, tant s'en faut – que la décision de couper les vivres aux ONG suisses aurait été prise non pas au niveau de la direction générale compétente de la Commission, qui dit-on lui était défavorable, mais dans le proche entourage du président de l'exécutif communautaire, Jean-Claude Juncker, où l'on ne digère pas les attermoissements du Conseil fédéral en ce qui concerne l'avenir des relations Suisse-UE.

La Commission européenne a également tenu à préciser que sa décision n'est «nullement»



**CARITAS** Schweiz  
Suisse  
Svizzera  
Svizra

La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'390  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2  
Fläche: 160'453 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 1032028  
Themen-Nr.: 310.013

Referenz: 72430129  
Ausschnitt Seite: 4/4

liée au Brexit. On ne peut cependant pas s'empêcher de penser que le départ du Royaume-Uni de l'UE, programmé le 29 mars à minuit, n'est pas étranger au resserrage de certains boulons budgétaires à Bruxelles. C'est que le Brexit creusera à terme un trou de quelque 45 milliards d'euros dans les caisses de l'Union. Et donc que des réductions de dépenses s'imposeront naturellement, à Bruxelles. »